

AXE 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements										
Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°	Mesure	Descriptif	MO	Référent Domitienne	Partenaires	% avancement avant bilan	% avancement avant bilan	
1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs	1.1.1. Maîtriser l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles	1.1.1.1	Accompagner les PLU et projets urbains de qualité et sensibiliser les acteurs	- étudier la possibilité de mettre en place des partenariats avec le CAUE et/ou d'autres acteurs de la qualité architecturale. - veiller à ce que les documents communaux soient compatibles avec le PCAET - organiser une veille interne sur la thématique énergie-climat en matière de planification d'urbanisme au sein du service ADS	Domitienne	Gaëlle	CAUE SCOT AREC	40%	40%	
		1.1.1.2	Continuer d'élaborer des PLU qui intègrent des objectifs de densification, de qualité environnementale et de maîtrise de la consommation foncière	Les communes : Estimer les besoins, fixer des objectifs de densification différenciée, limiter l'offre foncière destinée à l'urbanisation, favoriser la réhabilitation plutôt que la construction neuve, etc. La Domitienne assurera la répartition au sein des communes de l'enveloppe foncière, pour l'habitat et l'économie, déterminée par le SCOT approuvé en juillet 2023 au regard des objectifs de Zero Artificialisation Nette.	Communes	Sabrina, Dany, Gaëlle	SCOT ADEME CAUE	40%	40%	
		1.1.1.3	Réaliser les futures opérations d'aménagement (réhabilitation / construction) dans un souci maximal de densité et de qualité urbaine	Veiller à l'intégration des aménagements dans leur environnement, à leur performance énergétique, à leur adaptation aux évolutions climatiques, à leur impact sur les déplacements, favoriser la mixité des usages, la maîtrise des eaux de ruissellement et la non perméabilisation des sols. Développer et accompagner les projets d'habitat groupé, le petit collectif, les éco-quartiers en lien avec le PLH et le SCOT. A l'image de ce qui a été fait sur les documents d'urbanisme, La Domitienne animera un atelier de retour d'expérience sur un aménagement exemplaire local.	Communes	Sabrina	SCOT ADEME CAUE	40%	40%	
	1.1.2. Encourager l'attractivité des centres-bourgs	1.1.2.1	Soutenir les commerces de proximité pour l'attractivité des centres-bourgs.	Dans le cadre du schéma de développement économique de La Domitienne, mettre en place des mesures de soutien aux commerces de proximité : Aide aux devantures avec bonus pour équipements économes en énergie Soutien aux projets d'animation de proximité Soutien à la transition numérique collective (avec inscription d'enjeux d'efficacité énergétique)	Domitienne	Audrey		50%	50%	
		1.1.2.2	Réaliser une charte d'aménagement des centres-bourgs	Etablir la liste des bonnes questions et des acteurs à associer lors d'un projet d'aménagement de centre-bourg afin de bien intégrer les thématiques : gestion de déchets, EP et Asst, accessibilité, réseaux secs et humides etc. L'idée est de travailler sur un guide qui pourra être complété au fur et à mesure et qui pourrait se conclure par une charte d'engagement des élus.	Domitienne	Gaëlle, Dany	Communes CAUE	0%	0%	
	1.1.3. Disposer de zones d'activités intégrant les principes du développement durable	1.1.3.1	Entretien et requalifier les zones d'activités existantes avec une approche environnementale et de développement durable	Dans le cadre du PPI défini en 2017, entretenir et requalifier les zones d'activités, en concertation avec les services de La Domitienne, et en adoptant une démarche de développement durable, en déclinant des mesures adaptées au contexte local, par exemple : végétalisation, plantation, désimperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales, de circulations douces, d'économie circulaire, gestion des déchets et du balayage mécanique etc.	Domitienne	Maïlys	Communes AREC	50%	50%	
		1.1.3.2	Adopter une démarche globale de développement durable pour tout projet de création ou développement de ZA	Définir une stratégie globale de qualité environnementale, par exemple en inscrivant dans le cahier des prescriptions architecturales et paysagères, les marchés et dans le règlement des exigences en matière de qualité des bâtiments, parkings solarisés, végétalisés et perméables, noues paysagères, places de co-voiturage et bornes électriques, pistes cyclables, arrêt de bus, prévoir des zones pour l'installation de services collectifs, etc.	Domitienne	Sabrina	Communes SCOT	20%	20%	
	1.2. Réduire l'impact des déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives	1.2.1. Etudier et développer l'offre de transport en commun	1.2.1.1	Améliorer la desserte de La Domitienne en transport en commun	La compétence mobilité ayant été transférée à la Région, La Domitienne a vocation à travailler en partenariat avec Lio Hérault Transport et la Région pour améliorer la desserte des communes de La Domitienne en transport en commun. La Domitienne participera notamment au comité de bassin et veillera à la bonne desserte du territoire dans le cadre de la mise en place du PEM de Béziers. En outre, une étude sur l'opportunité de mise en place d'un TAD pourra être lancée.	Région	Marie	Communes CABM Région Département	100%	50%
			1.2.1.2	Mener un programme d'information grand public sur l'offre en déplacement et les enjeux	Informier le public sur l'offre existante (en fonction de son évolution) Organiser des actions d'information et de sensibilisation du grand public sur les enjeux financiers et environnementaux des déplacements.	Domitienne	Marie	LIO Hérault Transport, CD34	80%	80%
1.2.2. Développer les déplacements doux		1.2.2.1	Elaborer un schéma directeur cyclable à l'échelle de La Domitienne	Coordonner pour le territoire une prestation pour étudier la situation actuelle (tronçons existants, aménagements, services), puis définir en concertation avec les partenaires, un plan d'aménagement de réseau cyclable continu à l'échelle Domitienne, et des services vélos (location moyenne et longue durée, stationnement sécurisés, subvention et/ou achat groupé VAE, école du vélo, etc.). En lien avec : projets de voies cyclables EuroVélo, Opérations grands sites.	Domitienne	Marie	Communes ADEME Département CABM Région	10%	10%	
		1.2.2.2	Accompagner les communes sur la mise en place de schémas des modes doux communaux	A l'issue du Plan Vélo, La Domitienne pourra proposer un accompagnement aux communes qui souhaitent décliner la démarche sur leur commune. Elle fournira un cahier des charges type et relatera les accompagnements techniques et financiers des partenaires.	Domitienne	Marie	Communes Département	0%	0%	
		1.2.2.3	Organiser et soutenir des offres d'activités de loisir et de tourisme autour des circulations douces	Créer et soutenir des itinéraires et offres d'activités douces, non motorisées, ou des activités qui nécessitent peu de déplacement, qui favorisent la découverte du patrimoine. Observer et analyser la fréquentation des itinéraires de randonnée (base d'éco-comoteurs)	EPIC OT	Mélanie	Domitienne, CABM Sud Hérault	70%	70%	
1.2.3. Développer les nouveaux services à la mobilité		1.2.3.1	Développer les services d'usages partagés de la voiture	Dans le cadre de la convention Hérault Mobilité signée avec le Département en 2021, La Domitienne a déployé le dispositif Rézo Pouce sur le territoire et identifier des points de couverture. Ces dispositifs nécessitent une animation en continu pour accompagner au changement de pratique. Il s'agit pour la Domitienne de continuer à mailler le territoire avec des parkings de co-voiturage et de proposer des actions d'animations pour accompagner la population à utiliser ces dispositifs (ex : Rallye Rézo Pouce)	Domitienne	Marie	Département, Région, Mobicoop	80%	80%	
		1.2.3.2	Développer le transport solidaire	La Domitienne finance le GHP pour le transport des personnes présentant un handicap fort et permanent (54 000 € par an). Il s'agit de poursuivre ce service et d'expérimenter d'autres actions à destination de publics en difficulté (ex Animation d'un réseau chauffeurs-bénévoles qui accompagnent ponctuellement les personnes en recherche d'emploi ou dépendantes, ayant un besoin de déplacement).	Domitienne	Fodil, Marie	Mobicoop CCAS	30%	30%	
		1.2.3.3	Soutenir la création de nouveaux tiers-lieux sur le territoire et améliorer la visibilité de ceux existants pour favoriser le télétravail	Améliorer la visibilité du tiers lieu de la MDE et attirer de nouvelles cibles pour améliorer la fréquentation. Identifier les autres tiers lieux du territoire.	Domitienne	Audrey	Communes GAL	95%	50%	
1.2.4. Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative		1.2.4.1	Conduire une analyse multicritères sur la flotte VL et PL, mettre en place plan d'actions et un suivi des performances environnementales de la flotte	Réaliser une étude analytique afin de suivre et d'optimiser les consommations énergétiques des véhicules et définir un plan de renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules à énergie alternative : mix électrique, gaz, hydrogène.	Communes Domitienne	Marie, Caroline, Cécile	ADEME, Hérault Energie	80%	80%	
	1.2.4.2	Conduire une réflexion et participer au développement des filières de carburants alternatifs sur le territoire (GNV, hydrogène, électricité etc.)	Dans le cadre du projet SEVEN, des stations d'avitaillement ont été installées dans le biterritois, le potentiel sur le territoire de La Domitienne n'a pas été démontré. En revanche La Domitienne, en partenariat avec Hérault Energies, s'engage à poursuivre le maillage du territoire en matière de bornes IRVE en cofinçant les bornes.	Domitienne	Marie	ADEME	15%	30%		
	1.2.4.3	Susciter l'achat de vélos à assistance électrique pour les particuliers	La mise à disposition de vélos à l'essai en partenariat avec le Département a été proposé à 3 reprises. 2 communes de La Domitienne ont mis en place une aides financières à l'achat. Dans le cadre du Plan Vélo d'autres mesures pourront être envisagées, comme la création d'une offre de location longue durée, la création d'une subvention communautaire à l'achat, etc.	Domitienne	Marie	Département RRI communes CCAS	90%	50%		
AXE 2 : La Domitienne, un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques										
Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°	Mesure	Descriptif	MO	Référent Domitienne	Partenaires	% avancement avant bilan	% avancement avant bilan	
	2.1.1. Etudier et gérer le risque submersion et	2.1.1.1	Suivre et évaluer l'érosion du trait de côte et la submersion marine	Nouvelle modalité de suivi du trait de côte à l'échelle de l'Hérault piloté par le Département. La Domitienne continuera de suivre l'étude, pas de cofinancement demandé aux EPCI. Les préconisations de la première étude ont conclu que sur le littoral vendrois, seul un suivi était préconisé (zone à enjeux moindre sauf au niveau du camping 'La plage et bord de mer', pas de possibilités de lutter). - côté audois une étude submersion marine a été faite par le SMMAR et SMDA qui prend en compte le littoral vendrois. La Domitienne suivra les suites de cette étude le cas échéant.	CD 34/SMDA	Sandrine/ Nina	Vendres Domitienne Région, CABM, CAHM, DREAL	55%	55%	

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-2434 00488-2 024 0924-DEL IB_24_15

2.1. Anticiper les risques inondations, submersion, érosion du trait de côte	étape submersion et érosion du trait de côte	2.1.1.2	Mettre en œuvre une stratégie collective de gestion adaptée du trait de côte	Définir collectivement et en concertation avec tous les acteurs, des mesures adaptées, en se conformant aux prescriptions de la stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte. En parallèle des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte sont en cours (sur le périmètre du SMMAR/SMDA comprenant une partie du littoral vendrois) ou prévu pour les prochaines années avec un portage par le SCOT. La Domitienne participera aux instances de la stratégie régionale et locale. Le cadre juridique doit être précisé pour l'exercice de cette compétence par La Domitienne	REGION	Sandrine/ Nina	Vendres Domitienne Département Région, CABM, CAHM DDTM, DREAL SCOT, SMVOL SMDA, EPIC, AERMC	0%	20%
	2.1.2. Limiter et gérer le risque inondation	2.1.2.1	Mettre en œuvre les préconisations des Schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux en faveur de la limitation et la gestion du risque inondation	La Domitienne se fera dès que possible le relais de ces objectifs et enjeux auprès du grand public, en relayant la communication des EPTB (expositions, plaquettes, réseaux sociaux, films) voire en contribuant elle-même par l'organisation, la création d'outils pédagogiques dans le cadre de son programme d'éducation à l'environnement et au développement durable.	SMVOL SMDA SMETA Communes	Sandrine		50%	50%
		2.1.2.2	Vérifier la sécurité des établissements recevant du public	Réaliser une étude sur les équipements recevant du public en zone inondable	SMVOL SLCRI	Sandrine	Domitienne	100%	100%
2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité	2.2.1 Mettre en œuvre les objectifs des SAGE en matière de préservation de la ressource en eau	2.2.1.1	Mettre en œuvre les Plans de Gestion de la Ressource en eau et orientations visant à l'amélioration de la qualité de l'eau	Le PGRI est un document opérationnel visant à répartir la ressource pour les différents usages en fixant des volumes prélevables, et à mener des actions pour réduire les pertes au niveau des différents équipements de prélèvement et de transport et de stockage de l'eau, dans un objectif global de préservation de la ressource pour tous. Les SAGE donnent également des orientations et les EPTB mènent des actions pour la préservation de la qualité de l'eau. La Domitienne participe activement à ces instances.	SMVOL SMDA SMETA	Rémy	Domitienne Communes SMVOL Associations CA, ARS, DDTM	0%	30%
		2.2.2.1	Poursuivre la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts, vers le label Zero Phyto	Le zéro phyto étant devenu réglementaire, il s'agit pour chaque collectivité de poursuivre les efforts et d'aller vers d'autres actions d'amélioration de la qualité de l'eau : Choix d'espèces locales et économes : Formation-action collective, intervention d'un spécialiste, rédiger un guide Sensibiliser les habitants pour renforcer l'acceptabilité de la gestion différenciée. Etudier la récupération d'eau sur les bâtiments. La Domitienne fera le point à l'échelle territoriale de la progression des démarches.	Communes SMVOL	Marie	Communes CAUE Pépiniéristes Plateforme expérimentale SMVOL	100%	25%
	2.2.2 Accompagner la réduction de l'emploi d'intrants chimiques et la gestion économe de l'eau en agriculture et dans les espaces verts	2.2.2.2	Mobiliser les agriculteurs pour le développement de pratiques agricoles économes, autonomes et favorisant le stockage du carbone	Identifier et relayer l'offre des partenaires agricoles (Chambre d'agriculture, CIVAM, INRAE etc.) et des initiatives territoriales exemplaires (GIEE, CUMA, PAT voisins etc.) : réunions d'information, témoignage d'agriculteurs, création d'un réseau local sous la forme de temps de mobilisation et d'échanges thématiques (ex Apéro producteurs)	Chambre d'agriculture CIVAM	Aurélié	Coopératives Département Région AOC Inra	35%	35%
		2.2.2.3	Créer des aires de lavage des machines agricoles	L'ensemble des communes disposent d'aires de lavage, il s'agit dorénavant d'en suivre le fonctionnement et les résultats notamment en terme de rejets. La Domitienne doit s'organiser pour mettre en place un suivi des rejets au regard de sa compétence assainissement et gestion des espaces naturels.	Communes SMVOL	Marie	SMVOL SMDA SMETA	90%	30%
		2.2.2.4	Favoriser les Infrastructures agro-écologiques et l'implantation d'auxiliaires de cultures (chauve-souris, abeilles etc.) dans le territoire pour favoriser l'adaptation au changement climatique	Une opération concernant l'implantation d'abris à chauve souris a été réalisée (soutien financier et technique du CD34), ainsi qu'un accompagnement collectif d'un groupe d'agriculteurs sur la préservation des infrastructures agro-écologiques (Biodiv & eau) avec la Chambre d'agriculture 34. Ce dispositif est toujours d'actualité, le service PAT en lien avec le service Natura 2000 diffuse l'information auprès des agriculteurs volontaires et intéressés par la démarche et fait le lien avec la Chambre d'agriculture.	Domitienne	Aurélié / Nina	Département Association CCLR Cave coopérative CA Communes LPO	70%	70%
		2.2.2.5	Améliorer les usages d'irrigation et optimiser les systèmes d'irrigation en viticulture	USAGES : organiser des formations, pour le choix des périodes optimales, le suivi des quantités, la mise en place de capteurs, de nouvelles technologies RESEAUX : rénover les réseaux, financer des ouvrages de substitution de prélèvement dans le réseau existant par de l'eau brute. La Domitienne contribue financièrement et doit être associée aux instances de suivi. Des retenues d'eau ont été programmées dans le cadre du schéma départemental d'eau brute, en dehors du territoire de La Domitienne, et conformément avec les objectifs de préservation de la ressource en eau fixés par les SAGE. Dans le cadre du PAT, des temps de mobilisation et d'échanges avec les agriculteurs locaux sur des thématiques précises sont envisagées. Si la demande émane du territoire et des viticulteurs, il sera possible de proposer un temps de travail autour de la thématique afin de présenter/ rappeler les divers services des partenaires, chambre d'agriculture notamment et les dispositifs mobilisables éventuels pour un meilleur usage de la ressource en eau (pratiques culturales, technologie, process de suivi, travaux de rénovation etc.)	CA ASA SMETA	Aurélié	Agence de l'eau DRAAF	50%	50%
	2.2.3 Economiser la ressource en eau potable	2.2.3.1	Auditer, entretenir et rénover les réseaux d'eau potable et assainissement	Réaliser des diagnostics de réseaux, définir un schéma directeur et réaliser les travaux dans le cadre de la compétence intercommunale dans le but d'améliorer les rendements.	Domitienne	Rémy	Agence de l'eau Communes SMVOL d'Enserune Département	90%	90%
		2.2.3.2	Sensibiliser les particuliers à la ressource en eau et aux économies d'eau au jardin et à la maison	Dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement et au développement durable, mener des actions auprès des particuliers, comme par exemple : - Distribuer un guide pour le jardinage et le fleurissement économe en eau (et en pesticides, limitant les risques incendies et favorable à la biodiversité) et les éco-gestes à la maison, diffuser un dossier plantes méditerranéennes - Communiquer sur les possibilités et bonnes pratiques de récupération d'eau. - Distribuer du matériel hydro-économe - Communiquer sur le caractère obligatoire de la déclaration des forages domestiques, - S'appuyer sur les services espaces verts et les jardins partagés, le CAUE.	Domitienne	Marie	Communes CAUE Asse EDD SMETA Délégués	0%	0%
		2.2.3.3	Renforcer le suivi des consommations d'eau	Mettre en œuvre la télé-relève pour suivre les consommations d'eau des habitants (service « alerte ») et mettre en œuvre une tarification incitative. Les communes étant engagées dans des contrats de délégation, ce système ne peut être mis en place qu'au terme des contrats de délégation, ou par renégociation avec surcoût sur le prix de l'eau.	Domitienne	Rémy	Délégués Communes	0%	0%
	2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles	2.3.1. Protéger les espaces agricoles, accompagner leur adaptation aux nouvelles conditions climatiques	2.3.1.1	Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques face aux évolutions des conditions climatiques	Mettre en place des expérimentations de nouveau cépages, de plants résistants et économes, d'IAE voire d'autres cultures. Le PCAET prend en compte les actions menées par les partenaires et La Domitienne s'en fera le relais s'appuyant sur des retours d'expériences (exemple : Domaine de Perdiguier) Dans le cadre du PCAET, l'objectif est de mieux identifier les démarches menées sur le territoire par les différents acteurs, de les relayer, voire de les développer et les appuyer au niveau de La Domitienne. Les acteurs du monde agricole et leurs partenaires agissant pour accompagner la profession dans son adaptation aux nouvelles conditions climatiques. Des temps d'échanges et de mobilisation des agriculteurs sont envisagés dans le cadre du PAT afin de faciliter l'interconnaissance, le partage d'expérience et envisager de nouvelles expérimentations collectives. Par exemple : expérimentations de nouveau cépages, de plants résistants et économes avec les VPE, de pratiques comme l'agroforesterie avec le domaine de Perdiguier, la plantation de haies, voire d'autres cultures et initiatives (lien entre des vigneron/apiculteurs)	CA CIVAM	Aurélié	Domitienne Communes SMVOL SMETA INRA	70%
2.3.1.2			Mettre en œuvre des outils de protection réglementaire des espaces agricoles et initier une stratégie foncière agricole.	Le PAEN a été mis en place sur le plateau de Vendres par le Département, mais le plan d'actions n'est pas validé et il n'y a pas encore portage opérationnel. En revanche dans le cadre du PAT, un état des lieux du foncier agricole communal est en cours (friches). Cet outil servira de base de réflexion pour initier une stratégie foncière agricole locale dans l'objectif de favoriser la remise en culture de friches.	Département	Aurélié	SCOT Domitienne Communes	90%	70%
2.3.2 Traduire la trame verte et bleue définie dans le SRCAE et le SCOT dans les PLU		2.3.2.1	Poursuivre la gestion des espaces Natura 2000	Le territoire de La Domitienne comprend des sites Natura 2000 qui font l'objet, pour la préservation des habitats et des espèces emblématiques, de documents d'objectifs (DOCOB) qui fixent des mesures de gestion en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et régionaux. La Domitienne anime les DOCOB sur son territoire. Dans ce cadre, les équipes participent à des réflexions et dynamiques locales et régionales sur les impacts des changements climatiques sur ces espaces et espèces.	Domitienne	Nina	Communes Acteurs locaux DDTM	100%	100%
		2.3.2.2	Traduire la trame verte et bleue définie dans le SRCAE et le SCOT dans les PLU	Décliner de manière opérationnelle la trame verte et bleue définie dans le cadre du SCOT. Sensibiliser les habitants à cette notion. Lien avec l'action 1111 accompagnement des communes pour l'intégration d'enjeu énergie climat dans les PLU.	Communes	Gaëlle	SCOT	60%	60%

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

	2.3.2. Agir pour la préservation des espaces naturels remarquables et la trame verte et bleue	2.3.2.3	Etudier la faisabilité d'un programme d'amélioration de la connaissance de la biodiversité de l'ensemble du territoire et accompagner les projets de préservation des espaces naturels communaux	En complément des travaux menés sur les zones Natura 2000, un travail inventaire de la biodiversité et d'animation sur l'ensemble de l'espace intercommunal pourra être mis en place, en partenariat avec les communes et les associations environnementales locales. Il s'agira de mener un ou des atlas communaux/intercommunaux de la biodiversité, par un état initial puis un suivi de la biodiversité (au sens large - campagne, villages) en utilisant la méthodologie des inventaires participatifs pour faire connaître la biodiversité aux habitants. Puis d'animer des projets d'amélioration et de préservation des espaces naturels avec les communes.	Communes Domitienne	Nina	Associations naturalistes Communes SCOT	0%	0%
		2.3.2.4	Préserver et valoriser les espaces naturels propriétés communales	Les terrains communaux naturels sont des espaces de biodiversité à maintenir, mais aussi de séquestration carbone, de lutte contre les inondations, les pollutions, etc. Des mesures adaptées permettent de renforcer ces fonctions : ouverture du milieu, plantations de haies, pâturages, etc. Certaines communes sont engagées dans cette démarche. Dans le cadre du PCAET et des atlas communaux de la biodiversité il s'agit de mieux identifier ces actions et de les développer à l'ensemble du territoire.	Communes	Nina	Associations naturalistes Domitienne Ecoles	30%	30%
2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température	2.4.1 Réduire les risques liés aux fortes chaleurs	2.4.1.1	Mettre en place un dispositif de prévention des conséquences sanitaires d'une canicule	Etablir un registre des personnes à risque et isolées. Mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux. Relayer l'information des autorités de santé auprès de la population pour appeler à la vigilance de chacun, repérer les personnes en difficulté et signaler les situations d'isolement. En cas de plan canicule, prendre contact régulièrement avec les personnes isolées pour voir si tout va bien voire proposer des visites à domicile.	Communes (CCAS)	Marie	ARS RLI Domitienne	25	25
		2.4.1.2	Animer une stratégie de végétalisation urbaine pour réduire les îlots de chaleur	Par diverses portes d'entrées, et en s'appuyant sur les expériences locales il s'agit d'accompagner les communes via des actions d'animation sensibilisation (retours d'expérience sur le permis de végétaliser, mise en réseau), la diffusion d'outils de sensibilisation du public. Au travers de l'aide aux réhabilitations façades, il s'agira d'intégrer la dimension végétalisation par existant ou réalisés par des partenaires.	Domitienne	Marie, Dany, Gaëlle, Hugo	CAUE Communes	80	80
		2.4.1.3	Réaliser des actions de végétalisation urbaine	Travailler sur les différents moyens de végétaliser les villages : • Définir une sorte de trame verte urbaine, en réalisant par exemple des études de végétalisation ou paysagère, comme l'ont fait Cazouls et Marausan, pour végétaliser par des essences adaptées d'arbres et arbustes l'espace public (rues, places, chemins) • Développer les jardins collectifs (jardins partagés, familiaux, ouvriers, pédagogiques, type approche Villes Comestibles) • Inciter à la végétalisation des bâtiments et Jardins privés au travers des PLU et des cahiers des charges de lotissement (haies bocagères, haies séparatives, toitures, façades, etc.)	Communes Domitienne	Marie	CAUE Département Domitienne	50	50
		2.4.2.1	Contribuer à la stratégie régionale relative aux espèces exotiques et envahissantes (faune et flore).	En lien avec les enjeux locaux, participer à la sensibilisation du public sur les enjeux et les moyens de prévention et de lutte contre les espèces des listes officielles. Mettre en œuvre sur les espaces naturels protégés des actions de veille, d'arrachage et de lutte. (crabe bleu, jussie, ragondin, griffe de sorcière, moustique tigre, ambrosie etc.)	La Domitienne	Nina Rémi	Communes, EID, ARS, Région, CEN Occitanie et CBN	0	50

AXE 3 : La Domitienne, un territoire à énergie positive

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°	Mesure	Descriptif	MO	Partenaires	% avancement avant bilan	% avancement avant bilan	
3.1. Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public	3.1.1. Renover et optimiser l'éclairage public	3.1.1.1	Poursuivre les plans de rénovation, de modulation et d'extinction de l'éclairage public sur les communes et définir une trame noire	Les communes sont toutes engagées dans un plan de rénovation de l'éclairage public et la pose d'armoires de commande. Elles pratiquent toutes l'extinction nocturne au cœur de la nuit. Il s'agit désormais de conduire une étude visant à définir une trame noire et à l'inscrire dans les différents documents d'urbanisme.	Communes	Marie Nina	OFB	90%	70%
		3.1.1.2	Renover, moduler et expérimenter l'extinction de l'éclairage public sur les zones d'activité	Renover le réseau d'éclairage public sur les parcs d'activités communautaires et mettre en place l'extinction nocturne, en lien avec les communes, sur les zones d'activité. Promouvoir l'opération Le Jour de la Nuit.	Domitienne	Mailys, Marie	Hérault Energie CAUE AREC	50%	50%
	3.1.2. Généraliser la construction et la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagner leurs usages	3.1.2.1	Mettre en place un système de suivi des consommations en eau et en énergie de tous les bâtiments publics	Mettre en place une organisation interne afin de récolter, centraliser, transmettre et analyser les données de flux de l'ensemble des bâtiments de la Domitienne : en euros, kWh et kWhép, CO2e et par m2. Suivre mensuellement et transmettre aux gestionnaires de bâtiment. Aller vers un affichage des performances des bâtiments (type campagne Display) dans le cadre de la sensibilisation des usagers. Promouvoir cette démarche auprès des communes.	Domitienne	Marie	Communes Hérault Energie ATMO Occitanie Région	50%	50%
		3.1.2.2	Accompagner les communes pour faire des campagnes d'audits énergétiques de leur patrimoine et mettre en place un service de conseil en énergie partagée.	Dans le cadre de la mise en place d'un service de CEP, accompagner les communes pour mettre en place un suivi des consommations d'énergie, réaliser des audits incitatifs d'amélioration thermique de leur patrimoine, et vérifier la conformité réglementaire aux décrets tertiaire et BACHS.	Domitienne	Marie	Communes SUEZ Régie de Cazouls Hérault Energie	30%	30%
		3.1.2.3	Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics du territoire	Dans le cadre du CEP, il s'agit d'accompagner les communes pour mettre en œuvre des rénovations performantes de leurs patrimoine : diffuser les outils techniques et financiers mobilisables (cahiers des charges, subventions etc.)	Communes Domitienne	Marie	Communes Hérault énergie ADEME AREC ?	30%	30%
		3.1.2.4	Systématiser la construction de bâtiments publics performants	Domitienne : organiser des sessions d'information des acteurs sur les possibilités de construire de manière à la fois économe et confortable. Définir une doctrine sur le niveau de performance attendue pour tous les bâtiments neufs : performance énergétique (supérieure à la réglementation RT-20 %), production d'ENR, qualité de l'air intérieur, matériaux biosourcés, confort d'été, demande systématique de labels (par exemple E+/C- ou BDO). Mettre en œuvre cette doctrine en interne pour les prochaines constructions et la diffuser auprès des communes. Evaluer les résultats des productions récentes. Communes : produire des bâtiments neufs exemplaires	Communes Domitienne	Marie	Communes Envirobat Occitanie ADEME, CD34 Région Occitanie Interprofession s du bâtiment FEDER ATMO Occitanie	10%	10%
	3.1.3. Massifier la rénovation énergétique et la construction performante dans le résidentiel et le tertiaire	3.1.3.1	Adapter le service de conseil habitat (dont énergie) pour les habitants à la nouvelle réglementation "Mon accompagnateur rénov"	Adapter le conseil aux particuliers au nouveau système d'aides 2024. Modifier le règlement des aides de la CCLE en conséquence pour mieux couvrir les besoins de rénovation, en complément des aides de IANAH sur l'énergie.	Domitienne	Dany	ADEME CAUE Hérault Energie GEFOSAT AREC CABM	100%	80%
		3.1.3.2	Cibler les ménages éloignés du conseil habitat de la Domitienne en s'appuyant sur les permanences et des prescripteurs	Réaliser des permanences sur rdv dans les médiathèques pour aller chercher les ménages qui ne se rendent pas au siège à Maurélihan ou à Lespignan. Relancer les réunions à destination des professionnels du bâtiment et du réseau habitat pour une meilleure information des ménages.	Domitienne	Dany	CAUE 34, CCI, Association EEDD, CAPEB, FFP, Compagnons bâtisseurs, interprofession	0%	0%
		3.1.3.3	Programme d'intérêt général départemental « Hérault Rénov »	Le conventionnement avec l'Anah et le CD34 prévoit la rénovation de 81 logements par an sur le territoire de la Domitienne couvrant : la précarité énergétique, l'autonomie, l'insalubrité et l'indignité. Le partenariat avec la FDI Saccicap à relancer. 1 opérateur (Solihal), 1 référent CD34, 2 référents Domitienne. Ingénierie : 37000 € par an, travaux : 85 000€/an	Domitienne	Dany	Département ANAH	80%	80%
		3.1.3.4	Encourager la performance énergétique des logements sociaux	Le règlement des aides de La Domitienne subventionne les bailleurs sociaux pour la création de logement sociaux en renouvellement urbain. Dans le cadre du prochain PLH ce règlement sera actualisé en 2025, il devra intégrer des dispositions en matière de performance énergétique.	Domitienne	Dany	Bailleurs sociaux Envirobat Occitanie Région	60%	60%
	3.1.4. Lutter contre la précarité énergétique	3.1.4.1	Déployer les permis de louer sur l'ensemble des communes.	Mettre en réseau les 5 communes qui ont mis en place le permis de louer et proposer un format de bilan annuel commun. Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, un comité du même nom a lieu 3 fois par an piloté par le Département et La Domitienne, cela concerne les 8 communes.	Domitienne	Dany	CCAS	70%	70%
		3.1.4.2	Cibler les ménages en précarité énergétique	El lien avec les CCAS des communes mettre en place un signalement des personnes demandant une aide pour payer leurs factures d'énergie et leur demander un rdv pour évaluer les travaux réalisables dans leur logement.	Domitienne	Dany	CCAS, RLI CNFPT ADIL	0%	0%
3.1.4.3		Former les différents intervenants au repérage et à la prise en charge des situations de précarité énergétique	Proposer une action collective de formation aux travailleurs sociaux des CCAS, voire l'élargir aux intervenants et bénévoles des associations caritatives	Domitienne	Dany	CCAS, RLI CNFPT ADIL	0%	0%	
3.1.4.4		Vers une plateforme locale de lutte contre la précarité énergétique	Vers une plateforme locale de lutte contre la précarité énergétique ou un SLIME (Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie). Une fois repérées des personnes en situation de précarité, définir un parcours d'accompagnement de ces personnes dans des solutions personnalisées.	Domitienne Communes	Dany	Département Région Les compagnons bâtisseurs RLI	0%	0%	

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

3.2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé	3.2.1. Planifier le développement concerté des énergies renouvelables	3.2.1.1	Poursuivre la solarisation du patrimoine public de La Domitienne et des communes	Une première étude a été réalisée sur le patrimoine public de la Domitienne et des communes. Dans le contexte inflationniste, il s'agit désormais d'étudier la faisabilité de l'autoconsommation collective patrimoniale et la mise en place de boucles locales d'énergie.	Domitienne	Marie		80%	70%
		3.2.1.2	Accompagner la réalisation	Dans le cadre de la loi d'accélération pour les énergies renouvelables, il s'agit d'accompagner la réalisation d'une étude prospective à été réalisée sur 25 bâtiments publics appartenant à La Domitienne et à 5 communes du territoire. Cette action vise à réaliser le suivi des projets issus de l'étude prospective. Mais aussi à susciter de nouvelles études d'opportunité.	Domitienne	Marie	AREC Hérault Energie	70%	70%
		3.2.1.3	Mener une étude prospective bois énergie et suivre les projets	Une étude prospective a été réalisée sur 25 bâtiments publics appartenant à La Domitienne et à 5 communes du territoire. Cette action vise à réaliser le suivi des projets issus de l'étude prospective. Mais aussi à susciter de nouvelles études d'opportunité.	Domitienne	Marie	COFOR Occitanie	100%	100%
		3.2.1.4	Alimenter les bâtiments publics en énergie verte	Dans le cadre du groupement d'achat d'électricité piloté par Hérault Energies, La Domitienne s'engage à choisir une offre qui comporte une part d'électricité verte.	Domitienne	Caroline Marie	Hérault Energie Enercoop	0%	0%
	3.2.2 Mobiliser et accompagner les citoyens et les acteurs privés	3.2.2.1	Informier et accompagner les particuliers sur les énergies renouvelables	Dans le cadre du Guichet Rénov Occitanie, La Domitienne renseigne les particuliers sur l'installation d'EnR. Elle s'engage également à organiser des réunions d'information sur le solaire, le bois-énergie, etc. Objectif : au moins 1 événement par an à partir de 2025.	Domitienne	Dany		50%	50%
		3.2.2.2	Mettre à disposition du public un cadastre solaire ou un outil équivalent	Des outils équivalents libre de droits existent désormais et sont en ligne. Il s'agit de faire connaître ces outils pour faciliter l'installation de panneaux solaires.	Domitienne	Marie		0%	0%
		3.2.2.3	Accompagner des projets coopératifs et citoyens	La Domitienne adhère à ECLR Occitanie, ce qui a permis à cette association d'accueillir et d'accompagner un collectif sur Vendres. Il s'agit désormais d'aider le collectif à prendre une dimension communautaire et à faire émerger des projets sur les autres communes.	Domitienne	Marie	Citoyens Communes, AREC, ECLR, ADEME Enercoop	10%	10%
		3.2.2.4	Favoriser les énergies renouvelables au travers des documents d'urbanisme et projets d'aménagement	Dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges des PLU, proposer de l'information aux communes sur le sujet.	Domitienne Communes	Marie, Gaëlle, Hugo	ADEME, SCOT	50%	50%

AXE 4 : un territoire de consommation et production bas carbone

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°	Mesure	Description	MO	Partenaires	% avancement avant bilan	% avancement avant bilan	
4.1. Réduire la production de déchets	4.1.1. Réduire les déchets à la source par la prévention	4.1.1.1	Prévenir le gaspillage alimentaire	Dans le cadre du PLPD et du PAT, organiser des animations dans les écoles, sur les marchés, ateliers cuisines etc. Relayer les campagnes nationales.	Domitienne	Denis, Aurélie	Ecoles, Assos, Banque alimentaire ADEME Département	100%	80%
		4.1.1.2	Promouvoir les nouveaux modes de consommation responsable (Zéro déchet, consommation locale, recyclage etc.)	Organiser au moins une manifestation dans le cadre de la saison culturelle. Accompagner les associations et collectifs citoyens qui portent des initiatives autour de la prévention des déchets et de la consommation responsable (écocups, stands sur manifestation, formation des bénévoles, vide-grenier etc.) Autres mesures : informer sur les sites internet existants, diffuser une liste de réparateurs, offrir des goodies responsables sur manifestations, et repenser les achats de nourriture pour les temps conviviaux portés par La Domitienne (catering et apéros)	Domitienne	Denis, Christophe, Laure, Marie	CMA, RLI Chantier d'insertion Recyclerie Association Zero Déchets	80%	80%
		4.1.1.3	Soutenir la création d'une ressourcerie sur le territoire	Dans le cadre du PLPD, une étude de faisabilité d'installation d'une ressourcerie a été effectuée en 2023. Dans le cadre du COT et du référentiel ECI, il s'agit désormais de se positionner sur le statut juridique de cette structure et de lancer le projet de construction.	Domitienne	Marie	Associations CABEM RLI	50%	50%
		4.1.1.4	Mettre en œuvre des actions pour la réduction des déchets verts	Continuer et étoffer le parc de broyeurs à destination des particuliers. Faire de la veille, voire réaliser un temps d'échanges, sur la gestion des déchets verts agricoles avec les agriculteurs locaux en s'appuyant si besoin sur des retours d'expériences d'autres collectivités (exemple Pays de l'or).	Domitienne	Denis, Aurélie	Communes	70%	70%
	4.1.1.5	Promouvoir le compostage et le jardinage au naturel auprès des particuliers	Poursuivre la distribution de composteurs et de lombricomposteurs. Lancer une réflexion sur le compostage collectif. Poursuivre l'information et la formation des particuliers avec le maître composteur de la Domitienne.	Domitienne	Denis	Communes associations	80%	80%	
4.1.2. Améliorer le recyclage et la valorisation	4.1.2.1	Proposer des solutions de tri à la source des biodéchets	Etude de faisabilité en cours : proposition de différents scénarii, choix du scénario le plus pertinent pour les DAC, définition du programme d'actions et des moyens nécessaires, établissement du planning prévisionnel. Poursuite et développement : des prêts de broyeurs aux usagers et services techniques des communes, compostage individuel et ateliers de jardinage au naturel	Domitienne	Sandrine, Cécile	SIVOM CABEM ADEME CIVAM	50%	60%	
	4.1.2.2	Poursuivre les actions de sensibilisation au tri des déchets	Guide du tri, site web et réseaux sociaux, animations scolaires, porte à porte, etc.	Domitienne	Denis		70%	70%	
4.2. Développer les circuits alimentaires de proximité et l'alimentation bas carbone	4.2.1. Intégrer plus de produits locaux bios et moins carbonés dans la restauration collective	4.2.1.1	Finaliser le diagnostic alimentaire territorial	Finaliser le diagnostic dans le cadre du PAT, notamment sur les volets accessibilité alimentaire, alimentation/santé et foncier agricole.	Domitienne Communes	Aurélié	CIVAM Occitanie Communes	100%	80%
		4.2.1.2	Favoriser la bonne appropriation de la loi Egalim dans la restauration scolaire et collective.	Les conclusions de l'étude ne permettent pas d'envisager un projet de cuisine centrale, légumerie et pâtisserie à l'échelle intercommunale à court terme. Dans le cadre du respect de la loi Egalim, les gestionnaires des cantines doivent compléter leur profil sur l'outil Ma Cantine. Dans le Cadre du PAT, une diffusion des informations partagées essentiellement par la DRAAF (réunions, séminaires, webinaires, formations, dispositifs financiers...) sur l'axe restauration collective doit être effectué sur l'ensemble du territoire (gestionnaire des cantines + municipalités). Sur la base du volontariat des communes et cantines, le PAT peut débiter un état des lieux des attentes et besoins concernant la restauration collective et les accompagner sur les objectifs de la loi Egalim.	Domitienne Communes	Aurélié		100%	20%
		4.2.1.3	Animer des actions collectives auprès des professionnels pour favoriser l'intégration de productions locales dans la restauration	Sur la base du carnet des producteurs, animer un groupe de travail et de partage de bonnes pratiques des producteurs locaux. En fonction de leurs besoins exprimés, mettre en place des actions du type : rencontres entre producteurs et cantines, etc.	Domitienne	Aurélié		10%	10%
	4.2.2. Soutenir la filière locale de production et de distribution	4.2.2.1	Recenser, communiquer et valoriser l'offre locale	Un carnet des producteurs de La Domitienne en vente directe et circuits courts a été réalisé en interne. Veiller à la bonne diffusion de l'outil auprès des différents publics. Favoriser les produits locaux sur des événements dédiés portés par La Domitienne et pilotés par l'OT : fête de la transhumance, les Chichouvins, Escales, etc.	Domitienne	Aurélié	OT CIVAM	85%	85%
		4.2.2.2	Mener une démarche d'identification des terres disponibles pour des projets d'agriculture préférentiellement biologique	Dans le cadre du PAT, un état des lieux des friches communales est en cours. Le potentiel de ces friches doit être qualifié (potentiel agronomique, disponibilité de la ressource en eau, accessibilité, etc) afin de procéder aux travaux de remise en culture. L'ensemble de ces terrains qualifiés doivent constituer une réserve foncière agricole à destination d'une agriculture nourricière. Les biens vacants et sans maîtres seront identifiés et les communes volontaires pourront être accompagnées dans leurs choix de préemption pour enrichir la réserve foncière agricole locale. In fine les parcelles pourront être mises à disposition des porteurs de projets agricoles sélectionnés par un comité local (CC La Domitienne + communes+ partenaires)	Domitienne Communes	Aurélié	CIVAM Terres Vivantes Terre de Liens SAFER TerraCoopa Communes RLI	50%	50%
4.2.2.3	Accompagner les porteurs de projets d'installation et de commercialisation	Accompagner les éventuels collectifs et porteurs de projet d'installation : relai vers les structures partenaires, créer des espaces-test agricoles, accompagner des projets collectifs de points de vente, les marchés paysans, etc.	Communes, CIVAM, CA	Aurélié, Audrey, RLI	Boutique paysanne Marchés paysans	40%	40%		
4.3.1. Promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès des entreprises du territoire et encourager le	4.3.1.1	Piloter une démarche	Dans le cadre du COT et du référentiel ECI, piloter une étude pour vérifier le	Domitienne	Audrey, Marie	CCI	20%	20%	
	4.3.1.2	Sensibiliser et former les porteurs de projets d'entreprises suivis par les structures du territoire	Former les conseillers en création d'entreprises sur les démarches environnementales pour les entreprises. Puis les conseillers intègrent des modules sur l'environnement dans les formations à destination des porteurs de projets d'entreprise	RLI	Carine	Domitienne Innovosud IBOH CCI, CMA	0%	0%	
	4.3.1.3	Promouvoir auprès des TPE-PME les démarches environnementales et offres d'accompagnement	Promouvoir les bonnes pratiques environnementales Relayer l'offre des chambres consulaires et de l'ADEME en matière d'opérations collectives, de financement. Ex : TPE-PME gagnantes sur tous les coûts. ENVOL, formation Manager de l'énergie, Green concert, Visites énergie, Eco-Défis etc.	Chambres consulaires	Audrey	Domitienne Organismes certificateurs Innovosud	20%	20%	

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

4.3. Inciter au développement économique durable	developpement de l'économie verte	4.3.1.4	Soutenir le développement d'entreprises du secteur de l'environnement, des énergies renouvelables, du développement durable	En faire une cible privilégiée dans la prospection et dans les outils d'accueil (pépinière, ZAE), en lien avec le schéma de développement économique.	Domitienne	Audrey	Cœur du Languedoc Cluster DERBI	40%	40%
	4.3.2.Favoriser un tourisme durable	4.3.2.1	Accompagner les acteurs du tourisme en matière de gestion environnementale	Le volet externe de la démarche RSE est tourné vers l'accompagnement des professionnels : valorisation de la gestion environnementale des établissements via la plateforme Tourinsoft, eductours pour les hébergeurs, etc. Animer un groupe d'acteurs touristiques en leur proposant des outils d'amélioration continue : e-learning, échanges de bonnes pratiques lors de réunion, accompagnement individuel etc.	EPIC OT	Mélanie	Hérault Tourisme CA, CCI ADEME, FHPA	50%	70%
		4.3.2.2	Sensibiliser les visiteurs aux enjeux énergétiques, climatiques, environnementaux	Diffuser et créer des outils d'information sur les bons gestes par type d'activité (plage, tourisme de nature, etc.), d'interprétation du patrimoine, des enjeux environnementaux, notamment sur le site internet Tourisme en Domitienne	EPIC OT	Mélanie	Conservatoire du littoral Département	50%	50%
		4.3.2.3	Mettre en œuvre une stratégie de promotion touristique cohérente avec les enjeux du PCAET	Mettre en œuvre la stratégie touristique de La Domitienne qui comprend le développement d'une offre de tourisme durable et slow tourisme : itinérance douce, l'agritourisme et autres offres sans voiture de type balades naturalistes etc. Articuler ces offres avec la découverte des produits locaux.	EPIC OT	Mélanie	CAL Hérault Tourisme Fédérations sportives	80%	80%

AXE 5 : Le PCAET, une politique structurante pour le développement durable du territoire en Domitienne

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	N°	Mesure	Descriptif	MO		Partenaires	% avancement avant bilan	% avancement avant bilan
5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et le référentiel TETE	5.1.1. Communiquer et sensibiliser le grand public	5.1.1.1	Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication à destination des habitants	Concevoir un plan de communication utilisant tous les moyens, pour communiquer sur le PCAET, les actions réalisées, l'engagement de la Domitienne et du territoire et sur les possibilités offertes aux habitants pour agir : * Outils : journal intercommunal, site web et réseaux sociaux, documentation PCAET spécifique, affichage panneaux lumineux etc.	Domitienne	Marie Cécile	Communes Associations	50%	50%
		5.1.1.2	Formaliser et mettre en œuvre le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable	En s'appuyant sur le savoir-faire interne acquis sur les déchets, et en partenariat avec les autres services de La Domitienne (Natura 2000, PAT etc.) définir et valoriser un programme global en matière d'EEDD, identifier des prestataires et intervenir auprès des scolaires et autres publics, sur les thèmes du PCAET.	Domitienne	Marie	Associations	30%	50%
		5.1.1.3	Organiser un programme d'information et de manifestations sur les enjeux et actions énergie-climat-environnement	Proposer au grand public des sessions d'information sur les divers sujets de la transition énergétique et écologique, tout au long de l'année, tels que des « rendez vous de la transition », en se basant sur des programmes existants (saison culturelle, programme des médiathèques, sorties Natura 2000, SERD, etc.). Compléter par un temps fort annuel, informatif mais aussi ludique et festif, spécifique ou se basant sur des rendez-vous existants de La Domitienne (Mai en vert) ou national (Semaine européenne du développement durable). Exemple de formats : conférences, films, jeux, concerts, théâtre, apéros-watt, etc.	Domitienne	Marie	AREPb Ecolos Convergence LR Coopère PPQV GRAINE LR Asso Zéro Déchets	60%	60%
	5.1.2. Sensibiliser les élus et les agents	5.1.2.1	Organiser des sessions d'information et de retour d'expériences sur les domaines climat air énergie auprès des élus communautaires et communaux	* Organiser 2 à 3 temps d'information par an sur des sujets précis, sous forme de conférence, visites/sorties, voyages d'études, témoignages d'autres collectivités * Diffuser la lettre d'information PCAET 2-3 fois par an * Valoriser les actions communales sur le site web et autres * Communiquer sur les bilans intermédiaires, indicateurs de suivi du PCAET	Domitienne	Marie	autres collectivités CAUE EnviroBât Occitanie ADEME	80%	80%
		5.1.2.2	Démultiplier les actions de sensibilisation collective des agents, sur les enjeux climat-air-énergie et inciter à adopter des éco-gestes	Définir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation et de sensibilisation interne qui s'appuie sur l'existant comme la vidéo participative sur les éco-gestes : manuel de l'éco-agent, affichages, visites (par ex. centre de tri, réseau eau-assainissement), rubrique éco-gestes dans le mag interne, dans le futur intranet, etc. Autres : challenge de pôle, par exemple « le moins d'impression », Journée plantation, installer une armoire à dons, organiser un repas type auberge espagnole fait maison/local, se faire livrer des paniers de producteurs.	Domitienne	Marie		30%	30%
		5.2.1.1	Constituer et animer un comité de pilotage et un comité technique	Faire vivre les instances de pilotage dans le cadre du suivi de la démarche, en lien avec la démarche Cit'ergie. Ce sont des comités transversaux intégrant élus, agents, partenaires et citoyens	Domitienne	Marie		80%	80%
5.2. Mettre en place une gouvernance partagée et transversale	5.2.1.2	Poursuivre l'animation d'une dynamique citoyenne	En s'appuyant sur la dynamique lancée pour l'élaboration du PCAET, il s'agit de poursuivre l'animation du groupe d'habitants, organisation de réunions du groupe, participation de membres aux cotec et copil, informations au groupe, invitation des membres intéressés à participer aux actions	Domitienne	Marie		20%	20%	
	5.2.1.3	Mobiliser les communes dans le pilotage du PCAET	Poursuivre l'animation du groupe d'élus communaux constitué pour l'élaboration du PCAET : échanges de bonnes pratiques, actions collectives, informations thématiques, visite des actions communales, etc. Accompagner les communes dans leurs démarches globales avec des outils adaptés à leur échelle type Climat Pratic et la formalisation de leurs engagements dans le PCAET	Domitienne	Marie	Communes	30%	30%	
	5.2.2.1	Mettre en œuvre une démarche de suivi et évaluation du PCAET et de la démarche Cit'ergie	Formaliser une démarche de suivi et évaluation participative pluri-annuelle. Avec a minima une évaluation à mi-parcours et en fin de démarche.	Domitienne	Marie		60%	60%	
5.2.2. Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue	5.2.2.2	Formaliser un budget PCAET global et annuel et tendre vers une évaluation climat du budget	Définir un budget global PCAET : investissement, fonctionnement, dépenses et recettes (subventions, taxes etc.), réparti sur 6 ans, qui apparaisse dans le PPI et le ventilé dans chacun des pôles et services. Mettre en place une évaluation climat du budget de la collectivité (budget vert).	Domitienne	Noëlle, Marie		30%	50%	
	5.2.2.3	Pérenniser un poste de coordination du PCAET et de la démarche Cit'ergie	Ce poste est dédié au suivi et à l'évaluation de la démarche, à l'animation auprès des différents acteurs, et à la prise en charge d'actions.	Domitienne	Stéphane	ADEME	50%	50%	
	5.3.1.1	Intégrer les enjeux Air-Energie-Climat dans les objectifs de tous les services et projets en définissant un objectif annuel par service	Sur la base du bilan annuel du PCAET et des actions projetées, chaque service se fixe des objectifs et définit des actions d'amélioration environnementale. Par exemple : critères CO2 sur la collecte des déchets, objectifs environnementaux sur les ZAE, gestion des bâtiments, espaces verts (notamment développer l'éco-pâturage), nettoyage des rues, produits d'entretien éco-labellisés, éco-communication, optimisation du circuit des courriers, communication numérique et dématérialisation, photocopieurs, recyclivie, etc. Co-construire une grille de lecture des projets afin de se poser toutes les questions pertinentes dès l'amont. Ajouter des critères PCAET dans les documents de suivi interne (fiches affaire, délibérations, notes, etc.)	Domitienne	Stéphane, directrices		60%	50%	
5.3. Mettre en place une gouvernance partagée et transversale	5.3.1.2	Intégrer des objectifs de prise en compte de l'Air, de l'énergie et du Climat dans tous les métiers des agents de la Domitienne	Intégrer ces objectifs dans les fiches de poste et offres d'emploi ainsi que dans les objectifs des agents concernés. Intégrer cette dimension dans la grille d'entretien individuel, notamment dans la partie formation.	Domitienne	Stéphane, directrices, RH		100%	80%	
	5.3.1.3	Intégrer les domaines Air-Energie-Climat dans le plan de formation de tous les métiers	Présenter le plan de formation "climatisé" en CST et le faire évoluer dans le cadre des entretiens individuels (objectif : au moins un plan par service et par an envoyé en formation environnement)	Domitienne	Stéphane, directrices, RH		80%	80%	
	5.3.2.1	Actualiser le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) du patrimoine et des services	Actualiser le bilan des émissions des GES lié au patrimoine et au fonctionnement des services, pour renouveler les actions d'exemplarité interne en 2025 en vue de la révision générale du PCAET.	Domitienne	Marie		100%	50%	
	5.3.2.2	Définir et animer un plan de déplacements de l'administration	A l'issue de l'opération Mobil Pro, définir un plan d'actions et s'orienter vers la mise en place d'un plan de mobilité en administration.	Domitienne	Marie, Christelle	ADEME	40%	40%	
	5.3.2.3	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'achats publics responsables	Faire vivre la démarche achats responsables, notamment par la mise en place d'une réunion annuelle en partenariat avec les services, la directrice du RLI et la chargée de mission PCAET, en y intégrant la dimension loi AGECE. Sensibiliser les artisans et entreprises locaux à répondre aux marchés. Etre en soutien des communes sur les "bonnes pratiques" selon leurs besoins.	Domitienne	Carine	Réseau Régional RLI CNFPT	70%	70%	
5.3.2. Mettre en œuvre une démarche									

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-243400488-20240924-DELIB_24_15

5.3.2.4	Mettre en place une stratégie de réunions et manifestations durables	Se former, reprendre la démarche engagée sur le festival Invitations et la faire évoluer. Déployer le process sur l'ensemble des manifestations de La Domitienne (vœux aux agents, à la population, sorties office du tourisme, inaugurations, fête de la transhumance, bureaux et conseils communautaires etc.) Communiquer sur les efforts de La Domitienne en matière d'énergie climat à chaque manifestation.	Domitienne	Caroline, Christophe, Cécile B	ADEME	30%	30%
	5.3.2.5	Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'éco-conception de la communication de La Domitienne	Interroger les pratiques du service communication, se former et concevoir une politique de communication responsable. Vers une charte éco-responsable pour les impressions	Domitienne	Cécile	ADEME	10%

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com